

**L'honorable M. Golding:** Je comprends bien cela. Je voudrais savoir si l'on a demandé au comité, le 24 octobre, s'il possédait des renseignements qui pourraient nous être utiles dans l'enquête que nous poursuivons.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, vous plaît-il d'adopter la motion?

**L'honorable M. Macdonald (Brantford):** Avec la modification.

**L'honorable M. Brunt:** Avec la modification.

**Son Honneur le Président:** Oui, avec la modification.

**L'honorable M. Aseltine:** Telle que modifiée, et pourvu aussi que le motionnaire en second soit le chef de l'opposition (l'honorable M. Macdonald).

**L'honorable M. Macdonald (Brantford):** Je ne m'y oppose pas et je n'ai pas soulevé la question.

**L'honorable M. Aseltine:** Je ne me suis pas exprimé clairement; j'ai complètement oublié ce qui s'était passé auparavant. Je sais que nous avons eu un certain nombre d'entrevues à ce sujet et nous sommes convenus que tous deux nous prendrions la parole sur le projet de résolution; je m'excuse de ne l'avoir pas fait jusqu'ici.

**L'honorable M. Macdonald (Brantford):** L'honorable leader n'a pas à s'excuser; je comprends qu'il s'agissait d'une erreur. Cependant, je n'accepte pas toutes ses explications au sujet du retard.

(La motion, modifiée, est adoptée.)

## LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE COLUMBIA

### DEMANDE D'UN RAPPORT TECHNIQUE

**L'honorable Thomas Reid:** Honorables sénateurs, avant que nous passions à l'ordre du jour, puis-je appeler l'attention du leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) sur le fait que, l'an dernier, j'ai demandé un exemplaire du rapport technique sur le détournement proposé du fleuve Columbia vers le fleuve Fraser? On a refusé de m'en fournir un exemplaire. Je tiens à signaler que je me suis tenu passablement tranquille dans l'intervalle, car je ne voulais pas nuire à la signature d'un accord entre les États-Unis et le Canada à ce sujet. Puisque cela est maintenant chose faite, et que, sauf erreur, un exemplaire de cet accord a été déposé sur le Bureau, ce soir, je vais demander à l'honorable leader du gouvernement de faire pression pour que nous obtenions un exemplaire du rapport. Le Canada a versé \$280,000 à la

*British Columbia Engineering Company* et les sénateurs et les députés ont droit de voir ce rapport. J'en fais maintenant la demande à l'honorable leader avant de soulever de nouveau la question.

**L'honorable M. Aseltine:** J'ai fait tout ce que j'ai pu à l'époque pour obtenir le rapport, mais j'essaierai de faire mieux cette fois-ci.

**L'honorable M. Reid:** Agissez comme vous l'avez fait il y a quelques instants et vous l'obtiendrez probablement.

## DISPOSITIF D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

### INSTALLATION RETARDÉE

(Texte)

**L'honorable W. Ross Macdonald:** Monsieur le Président, j'aimerais m'informer s'il est toujours dans l'intention de cette honorable Chambre d'installer un système d'interprétation simultanée au cours de cette session.

**Son Honneur le Président:** J'aurais aimé demander à l'honorable sénateur de Hanover (l'honorable M. Brunt) de répondre à votre question, mais étant donné que vous avez eu la courtoisie de me la poser en français, je vais y répondre moi-même dans cette langue. Il faudra nécessairement attendre encore quelque temps avant d'obtenir notre système d'interprétation simultanée, car, si vous vous en souvenez, au cours de la dernière session nous avons fait étudier la question par un sous-comité composé de moi-même comme président, et de quatre autres membres du Sénat: les honorables sénateurs Véniot, Brunt, Méthot et Wall.

A la fin de la dernière session j'ai soumis au Sénat un compte rendu de notre travail. Nous en sommes venus à la conclusion qu'ici, tout comme à la Chambre des communes, où l'interprétation simultanée a maintenant fait ses preuves, ce système démontrera aussi bien son utilité.

Nous avons donc rencontré les représentants de la Compagnie de téléphone Bell du Canada pour l'achat du matériel et l'installation du système d'interprétation simultanée; on a informé le sous-comité que la compagnie ne pouvait pas acheter au Canada le matériel nécessaire et qu'il fallait, alors, qu'elle se le procure à Londres, en Angleterre, occasionnant ainsi un délai inévitable.

Je comprends que ces renseignements ont été fournis à notre greffier, Monsieur MacNeill, il y a seulement quinze jours, mais à ce moment-là, la date d'ouverture de la nouvelle